Arrêté n° 3601 du 9 mars 2021. Les personnes, dont les noms et prénoms suivent, sont nommées au secrétariat permanent du comité national de mise en œuvre de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives, ainsi qu'il suit :

Pour l'unité technique et opérationnelle :

Chargé de projet propriété réelle et expert juridique : M. **NGUEGNA (Abel)** ;

Pour l'unité de gestion administrative :

Responsable du système d'information et du site internet : M. **YOKA (Martial)** ;

Assistante de direction : Mme **IKIEMOU MOUANDZA (Roselline)**.